

jours attentif à tout ce qui peut intéresser le bien-être de ses peuples, s'est déterminé, vu la disette actuelle des grains, à rendre une ordonnance, par laquelle il est prescrit à tous les propriétaires & fermiers de terres dont la récolte a été bonne, de faire porter du bled au marché, sur l'injonction qui leur en sera faite, pour l'y vendre au prix courant. Tous les gouverneurs, commandans &c, sont autorisés à faire enlever les grains que la cupidité entasse, & à les faire vendre au prix courant aux hopitaux, aux pauvres & aux communautés; & les ecclésiastiques sont invités à se livrer à tout ce que l'esprit de charité doit leur inspirer en ces fâcheuses circonstances.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 31 Janvier.) Il vient de paroître une ordonnance impériale qui abolit entièrement ce qui restoit encore de l'ancienne servitude, dans quelques endroits de l'Autriche; elle porte en substance:

I. Il fera libre à tous les sujets de se marier, pourvû qu'ils en aient demandé la permission à leurs seigneurs respectifs, qui la leur accorderont toujours *gratis*.

II. Tout habitant fera le maître de quitter la seigneurie, où il est né, pour aller s'établir dans quelque autre province de l'Autriche; ceux qui voudront s'expatrier de la sorte, seront néanmoins obligés de se munir d'un dimissoire qui ne leur sera jamais refusé, mais avant de partir, ils devront mettre quelqu'un à leur place, afin que les champs ne soient pas privés de cultivateurs.